

A PRODUIRE

- Formulaire de demande
- Composition de ménage
- Attestation de détention/billet d'écrou/mandat d'arrêt...
- Attestation de la maison de repos
- Attestation sur l'honneur circonstanciée
- Avertissement extrait de rôle (calcul d'impôts – le plus récent possible - pour toutes les personnes majeures vivant avec vous)

- SALARIE
 - Fiches de salaire des 2 derniers mois
 - Pécule de vacances
 - Prime de fin d'année
 - Preuve des primes et avantages (timbres, chèques repas, indemnité formation...)
 - Attestation chômage intempéries, chômage économique...

- INTERIMAIRE
 - Toutes les fiches de salaires pour les 3 derniers mois
 - Preuve de tous les autres revenus pour la même période (chômage...)

- INDEPENDANT
 - Dernière déclaration de TVA
 - Dernière déclaration fiscale si AER trop ancien

- MUTUELLE
 - Attestation de la mutuelle pour les 2 derniers mois (avec le taux journalier)
 - Ou preuve des 2 derniers versements (avec le nombre de jours)

- CPAS
 - Décision du CPAS octroyant le RIS (pour chaque personne percevant le RI dans le ménage)
 - Preuve du dernier versement
 - Ou attestation du CPAS (montant, durée de l'intervention, taux : voir modèle BAJ)
 - Si contrat article 60, voir salarié

- PENSION
 - Preuve du paiement pour les 2 derniers mois
 - Décision du SFP octroyant GRAPA (revenu garanti aux personnes âgées)

- CHOMEUR
 - Attestation du chômage pour le 2 derniers mois (reprenant le taux journalier sans les cotisations syndicales)
 - Suppléments ONEM (plan Activa, PFI...)

- ALLOCATIONS PERSONNE HANDICAPEE
 - Le relevé annuel/calcul de l'ARR (l'allocation de remplacement de revenus) et de l'éventuelle AI (allocation d'intégration) du SPF SECURITE SOCIALE (« vierge noire »)
 - Preuve du dernier versement

- PERSONNE EN MEDIATION DE DETTES JUDICIAIRE
 - Attestation du médiateur de dettes (précisant le pécule reversé, montant des allocations familiales, montant des charges payées directement par le médiateur en plus du pécule : voir modèle BAJ)
 - Décision d'admissibilité en règlement collectif de dettes (décision du Tribunal)

- PERSONNE SURENDETTEE
 - Liste de toutes les dettes avec leur montant
 - Preuve du paiement effectif des dettes

- PERSONNE SANS REVENUS
 - Attestation CPAS, mutuelle et chômage de non droit
 - Attestation sur l'honneur circonstanciée (voir modèle BAJ)
 - AER

- ENFANTS
 - Preuve de la minorité (pour les demandes les concernant – exemple : audition à la police)
 - Contributions alimentaires perçues/payées (pour les 2 derniers mois)
 - Si majeurs :
 - Preuve des revenus
 - AER
 - Ou attestation de fréquentation scolaire

- ETRANGER
 - Annexe 26
 - Décision de recours
 - Ordre de quitter le territoire

- DIVERS
 - Preuve des soldes des comptes bancaires les 2 derniers mois
 - Relevé des placements
 - Taxe de circulation
 - Preuve des loyers perçus
 - Saisies : preuve des montants effectivement saisis

- AUTRES
 -
 -
 -